

La lamproie lors de l'inauguration officielle du 26 juin 2004

Les vœux du Conseil

Au cœur de cet hiver, les photographies qui illustrent ce bulletin vous réchaufferont en ravivant de joyeux souvenirs estivaux, qu'il s'agisse de notre fête locale aussi bien que de la gabare qui a élu domicile sur nos quais. Elles contrastent durement avec les récentes images de désolation en provenance d'Asie, où le tsunami a durement frappé des populations qui, le plus souvent, vivaient déjà dans des conditions précaires.

Ceux qui conservent les bulletins municipaux pourront vérifier que le conseil a tenu les objectifs qu'il s'était assignés dans le cadre du budget 2004, à l'exception d'un léger retard concernant la rénovation de la rue Coulenne. Nous abordons la nouvelle année avec des finances qui restent saines, malgré la faiblesse des recettes et l'augmentation constante des coûts dans tous les domaines. Nonobstant d'interminables réunions, les dissensions persistent dans ce qu'il reste du canton de Branne : tout laisse penser que nous devons affronter 2005 en dehors de tout cadre intercommunal.

La date « du repas des anciens » a été fixée au dimanche 13 février. Chaque personne concernée recevra une invitation individuelle.

Le conseil se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite à l'aube de cette nouvelle année. C'est également l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui, par leurs actions individuelles ou collectives, font preuve d'esprit citoyen et de dévouement afin d'agrémenter la vie de notre village.

Le Maire : Jacques Chandès

La fête du 3 juillet



Prêts pour attaquer le repas !



Dans un cadre toujours aussi simple que chaleureux, le succès de la fête locale s'est une fois encore confirmé.



Sourires de la section des jeunes qui porte un premier toast



Un excellent orchestre et d'inoubliables danseuses !



Ambiance torride en milieu de soirée



Tout comme leurs aînés, les enfants ont su profiter de la fête

La gabare et la cale



Jusqu'à présent basée à Castillon-la-Bataille, la gabare « La Lamproie » est venue cet été s'amarrer sur la cale de Cabara. Son propriétaire Guy Marty, par ailleurs maire de Sainte-Terre et Conseiller général du canton de Castillon, a sélectionné notre village afin d'offrir un parcours plus attractif et de meilleures conditions de navigation à ses clients.

Consulté pour la forme, votre conseil municipal s'est prononcé unanimement en faveur de cette arrivée. Rappelons que la cale appartient aux Voies navigables de France (VNF), seul organisme habilité à délivrer les autorisations nécessaires. Outre l'amarrage, 45 m² ont été loués afin de dresser des tables sur la cale.

Comme toute activité, l'arrivée de la gabare a engendré quelques nuisances. Les habitants qui se plaignaient de problèmes de stationnement et de bruit nocturne ont été reçus en mairie à l'occasion d'une séance du conseil municipal. Un adjoint au maire s'est rendu sur la cale à l'occasion d'une réunion organisée par les protestataires. Finalement, la bonne volonté et le respect mutuel l'ont emporté, rendant cette cohabitation non seulement tolérable mais agréable. De très nombreux habitants du village ont partagé le charme d'un dîner sur la Dordogne. Au total, 3.000 repas ont été servis sur la gabare au cours de la saison.

Bien que cela ne constitue pas une obligation, Guy Marty a décidé de répartir à parts égales entre Cabara et Sainte-Terre la taxe professionnelle issue de l'exploitation du bateau.

Après des travaux de peinture et de décoration intérieure, La Lamproie devrait revenir à Cabara en mai prochain. En collaboration avec le Pays du Libournais, un réaménagement de la cale commence à se dessiner. Il aura pour objectif de faciliter la mise et l'eau et l'amarrage de petits bateaux de plaisance.

Le bus pour le marché de Branne



Les fidèles du bus ont été reçus à la mairie de Branne le 9 décembre dernier

Huit communes, dont Cabara, se cotisent afin de proposer un transport par autobus vers le marché de Branne chaque jeudi matin, à un tarif réduit.

Deux circuits sont disponibles. Premier parcours : Lugaigac, Cabara (haut et bas), Branne. Second parcours : Tizac-de-Curton, Espiet, Daignac, Dardenac, Grézillac, Branne. Pour les haltes et les horaires, se renseigner auprès de chaque mairie, ou à la mairie de Branne : 05.57.84.52.33.

Le SIRP



Cabara s'inscrit dans un SIRP (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique) en partenariat avec Naujan-et-Postiac et Saint-Aubin-de-Branne.

L'école de notre village accueille les maternelles, Saint-Aubin les cours élémentaires et Naujan les cours moyens. La répartition des élèves s'établit comme suit :

	Elèves par école	Elèves par domicile
Cabara	29	16
Saint-Aubin	23	15
Naujan	15	25
Hors des trois communes		11

Travaux et achats

Plusieurs travaux de rénovation ont été conduits :

- Réfection de la charpente et de la toiture de la mairie, avec pose d'un système d'isolation.
- Installation d'une chaudière gaz pour l'école, qui dispose ainsi d'un système de chauffage indépendant de celui de la salle des fêtes.
- Fin des travaux de menuiserie à la cantine de l'école
- Le contrat d'entretien de l'éclairage public a été reconduit auprès des établissements Lavandier. Avant de signaler tout dysfonctionnement à la mairie, notez le numéro qui figure sur le poteau électrique.
- La commune a participé pour la part qui lui revenait, en face du garage communal, à la réfection du parking initiée par Monsieur Penelle.
- Le chemin de la côte du panorama a été refait.
- Le goudronnage et la réfection des trottoirs de la rue Coulenne seront réalisés au cours du premier trimestre.

Au cours du premier trimestre 2005, la photocopieuse de la mairie sera remplacée. Le nouveau modèle permettra en outre de réaliser des impressions directement depuis un ordinateur.

Par ailleurs, du fait du développement des démarches via le réseau Internet, un abonnement haut débit (ADSL) sera souscrit par la municipalité. Rappelons à cette occasion que l'ADSL est normalement disponible pour tous les habitants de la commune depuis octobre 2003. Il convient cependant de s'en assurer en appelant le 1014 (appel gratuit).

Location de la salle des fêtes

Les tarifs ont été revus selon le barème suivant. La location couvre systématiquement un week-end complet, du vendredi soir au dimanche soir.

Caution	500 €
Résidants de Cabara	100 €
Résidants hors Cabara	250 €
Chauffage	60 €

Subventions

- Face à la demande d'une subvention de 1 € par an et par habitant du syndicat d'initiative des pays de Branne, le conseil a décidé de reconduire le montant octroyé en 2004, soit 0,50 € par an et par habitant.
- Ecole de danse de Branne : la commune accordera une subvention de 63 € pour chaque enfant qui s'inscrira à l'école (le coût annuel de l'inscription s'élève à 189 €).

Colonie de vacances et Contrat enfance

Les terrains de l'ex colonie de vacances d'Aubazines (Corrèze) ont été vendus pour un montant de 310.000 €. Le produit de cette vente sera redistribué aux différentes communes appartenant au syndicat au prorata des cotisations versées.

Estimant que les informations communiquées manquaient de précision, le conseil n'a pas été en mesure de se prononcer sur le prolongement du contrat enfance.

Trésorerie

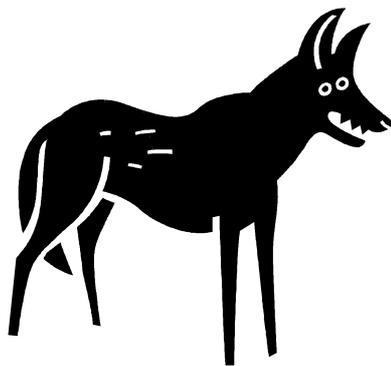


Depuis le premier janvier, la trésorerie de Branne a été rattachée à celle de Rauzan.

Une permanence sera cependant assurée à Branne le mardi et le jeudi de 8h30 à 11h30.

En dehors de ces horaires, il convient de s'adresser à la trésorerie de Rauzan, 19 Grand Rue 33420 RAUZAN. Tel : 05.57.84.14.42

Chiens errants



Trop de chiens hors de portée de la voix et de la vue de leur maître se promènent encore dans les rues de Cabara.

Ils sont donc considérés comme chiens errants.

Nous vous demandons la plus grande vigilance pour le respect de vos concitoyens.

Harmonie

(Association des parents d'élèves)



Le samedi 27 novembre, la dorénavant célèbre troupe des "Affreux disent yak" de Canéjan, nous a offert une soirée de rires et d'émotions.

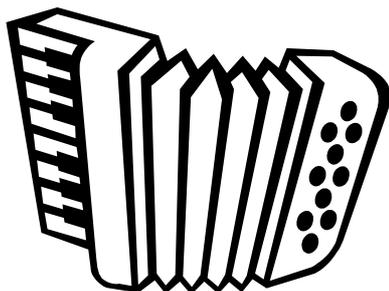
Cette année, la programmation était plutôt tournée vers l'humour quelquefois cynique puisque le metteur en scène avait choisi des textes de Jean Yanne et de Raymond Queneau pour nous faire découvrir des tranches de vie de personnages truculents. Un texte merveilleusement mis en scène sur le « départ » de notre vie sur terre et écrit par un des artistes de la troupe apportait une réelle touche d'émotion sans tomber toutefois dans le mélodrame.

Nous pensons sincèrement, d'après les témoignages recueillis lors du repas festif qui a suivi, que les spectateurs se sont autant amusés que les comédiens ce samedi soir, à Cabara.

Nous leur avons donné rendez-vous pour l'an prochain en espérant que les Cabos viendront encore plus nombreux les applaudir.

**Nous vous informons que le loto des écoles aura lieu
à Naujan-et-Postiac le vendredi 11 février.**

Les Gais Lurons

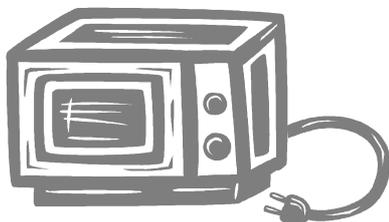


Depuis la rentrée de septembre les thés dansants continuent à remporter un vif succès auprès de leurs habitués.

Nous avons pu cette année encore faire un don à l'école de Cabara d'un montant de 100 euros.

Toute l'équipe des Gais Lurons vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2005.

La recette



GALETTE DES ROIS (pour 8 personnes)

Ingrédients : 2x300g de pâte feuilletée

1 gousse de vanille, 75cl de lait, 3 œufs, 4 jaunes d'œufs, 125g de sucre, 125g de farine, 100g d'amandes en poudre

Frangipane : Portez le lait à ébullition avec la gousse de vanille fendue en deux, laissez infuser quelques minutes et retirez la vanille. Réservez.

Fouettez 2 œufs et les jaunes avec le sucre, incorporez la farine et une pincée de sel.

Travaillez la pâte et incorporez le lait chaud en filet.

Remettez dans la casserole et portez doucement à ébullition en remuant sans arrêt.

Hors du feu, incorporez la poudre d'amandes.

Étalez la frangipane sur un disque de pâte jusqu'à 1cm du bord. Recouvrez d'un second disque (après avoir déposé la fève). Crantez les bords avec un couteau, formez des stries sur le dessus et dorez à l'œuf avant d'enfourner directement sur la plaque pour 20mn à 240°C (th8)

Puis baissez la température à 200°C (th6) et prolongez la cuisson 25mn.

Servez tiède et régalez-vous !

Au nom du père ou de la mère !

La loi sur la dévolution du nom de famille, adoptée le 4 mars 2002, modifiée le 10 juin 2003, est entrée en vigueur depuis le 1^o janvier 2005. Les enfants nés à compter de cette date peuvent porter comme nom de famille celui de leur père, de leur mère, ou les deux, séparés par **deux tirets** afin d'indiquer qu'il s'agit d'un double nom et pas d'un nom composé.

Exemple : Les enfants de Patrick BOSSEAU et de Valérie PATERNOTTE pourront porter un des quatre noms suivants :

BOSSEAU
PATERNOTTE
BOSSEAU - - PATERNOTTE
PATERNOTTE - - BOSSEAU

Cette liberté de choix ne vaut qu'une fois, toute la fratrie devant porter le même nom. Elle s'opère par une déclaration sous-seing privé conjointe des parents, au plus tard lors de la déclaration de naissance du premier enfant.

Des dispositions particulières peuvent être prises pour les enfants naturels ou ceux nés après le 1^o septembre 1990. Renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Informations diverses

Etat civil

- Mariage le 17 juillet 2004 de Jacques CHARDONNIER avec Bernadette BERTOUMESQUE
- Mariage le 14 août 2004 de Nicolas NARCON avec Nelly SEINTOURENS
- Mariage le 14 août 2004 de Patrick FAURY avec Sylvie RAMBEAU

- Décès de Claudette PIETU, épouse BENHAMMAR le 24 août 2004
- Décès de Robert EYRAUD le 28 juin 2004

Annuaire



Mairie de Cabara
Tel : 05 57 84 52 57
Fax : 05 57 74 99 83
Heures ouvertures :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 heures à 18 heures.
- Le mercredi de 8h à 12 heures.

Urgences médicales : 15

Gendarmerie : 17 - Gendarmerie de Branne : 05 57 55 48 45

Pompiers : 18 - Centre de secours de Branne : 05 57 84 53 80

Bureau de Poste de Branne : 05 57 84 51 38 ou 05 57 84 51 39

EDF sécurité – dépannage : 0 810 33 30 33 (tarif appel local)